



L'HYDROGÈNE, PILIER DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE



HRS annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris

Champ-sur-Drac, le 13 janvier 2021 - [Hydrogen-Refueling-Solutions \(HRS\)](#), concepteur et fabricant européen de stations de ravitaillement en hydrogène, annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I. 21-001, en date du 12 janvier 2021.

Ce Document d'enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse de [HRS](#) sur le marché Euronext Growth® à Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'une approbation sur le Prospectus relatif à l'opération.

[HRS, ACTEUR MAJEUR DE LA RÉVOLUTION POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE](#)

[HRS](#) (anciennement TSM), créé en 2004 par Hassen Rachedi, Président-Directeur Général, entouré aujourd'hui de Philippe Bottu, Directeur Général Délégué et Olivier Dhez, Directeur Business Développement & Marketing, est pionnier de la mobilité hydrogène et dispose aujourd'hui de l'offre de stations de ravitaillement en hydrogène grande capacité la plus avancée du marché pour tous types de véhicules à pile à combustible (voitures, camions, bus, chariots élévateurs, trains, etc.), ainsi qu'un des plus grands parcs installés d'Europe.

Fort d'expertises acquises depuis de longues années dans la tuyauterie industrielle complexe (métier historique) et l'ingénierie, [HRS](#) a pénétré le marché des stations de ravitaillement comme intégrateur, de 2009 à 2019, en tant que partenaire d'Air Liquide. En 10 ans, [HRS](#) a construit et livré 34 stations de ravitaillement, dont 32 en Europe soit 17% du parc installé européen (respectivement 22,5% du parc français et 26% du parc allemand). Les 2 autres stations ont été livrées en Californie aux Etats-Unis.

À partir de 2019, [HRS](#) a pris un virage stratégique et a conçu, développé et fabriqué sa propre gamme de stations de grandes capacités permettant de délivrer aujourd'hui de 100 kg à 500 kg par jour¹ et d'ici 2022 jusqu'à 2 tonnes par jour, pour capter le potentiel et la valeur du marché en croissance des infrastructures de mobilité hydrogène et contribuer à la transition énergétique.

¹ À titre indicatif, la taille d'un réservoir de véhicule léger est généralement comprise entre 1,8 et 6 kg et entre 30 et 80 kg pour un véhicule lourd.





Aujourd'hui, **HRS** possède des avantages concurrentiels décisifs, moteurs de son développement :

- Une fiabilité et une sécurité éprouvées sur son parc installé de 34 stations reposant sur une expérience terrain unique de plus de 10 ans ;
- Un savoir-faire technologique reconnu, reposant sur l'intégration de multi-expertises complexes en environnement haute et basse pression ;
- La gamme de stations modulaires la plus complète, intégrant les fonctionnalités les plus avancées (bi-pression pour alimenter à la fois les véhicules lourds et légers, remplissages simultanés de plusieurs véhicules, temps de recharge entre 2 véhicules réduit, ...), lui permettant de répondre à chaque demande spécifique des clients ;
- Une capacité de production des stations en série jusqu'à 60 unités par an et une organisation efficace pouvant permettre de livrer en un temps record de 8 semaines ;
- Une compétitivité prix grâce à un process industriel optimisé, des équipes flexibles et une structure de coûts maîtrisée.

DÉJÀ DES SUCCÈS MAJEURS DANS L'HYDROGÈNE VERT

Les stations de ravitaillement conçues et fabriquées par **HRS** peuvent être alimentées par toutes les sources d'hydrogène (que celui-ci soit issu de ressources fossiles comme c'est le cas pour la quasi-totalité des stations aujourd'hui ou d'énergies renouvelables).

HRS est cependant fortement impliqué dans le développement de l'hydrogène vert, 100% renouvelable et propre. HyBalance, la seule station de ravitaillement en hydrogène vert en fonctionnement en Europe (Danemark) a ainsi été fabriquée par **HRS**. Cette station vise à stocker et à distribuer le surplus de production d'électricité générée par énergie renouvelable sous forme d'hydrogène par électrolyse de l'eau.

HRS a également été retenu sur les 2 programmes phares de stations de ravitaillement en hydrogène vert existants en France aujourd'hui :

Le programme ZEV (Zero Emission Valley), le plus grand projet de stations hydrogène vert de France visant à booster la mobilité hydrogène dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. 3 stations ont été attribuées dans un premier temps à **HRS**.

Le projet HyGo, le premier projet de production et distribution d'hydrogène vert dans le Morbihan pour la mobilité mais aussi pour décarboner l'industrie sur un site industriel du groupe Michelin. La station de ravitaillement, actuellement en précommande, devra être livrée par **HRS** en 2021.

UNE DYNAMIQUE DE MARCHÉ FAVORABLE

Le marché de la mobilité à hydrogène est aujourd'hui à l'aube d'une forte croissance. Des plans massifs menés par les gouvernements et la Commission européenne vont soutenir le déploiement des véhicules électriques à pile à combustible, qui combinent les performances des véhicules thermiques (autonomie) et des véhicules électriques à batterie (0 émission de CO₂), et des infrastructures de ravitaillement en hydrogène nécessaires. À ce jour, la somme des plans annoncés dans l'Union Européenne s'élève à 35 milliards d'euros pour la période 2020-2030, répartis-en 5 pays, dont 7 milliards d'euros en France.





À l'horizon 2050 d'après l'Hydrogen Council, 400 millions de véhicules individuels fonctionneront à l'hydrogène, avec environ 15 millions de bus et 5 millions de camions, 20% de la flotte de trains anciennement alimentés au diesel et 5% du fret aérien et maritime.

Cette expansion nécessite un important et rapide maillage des territoires en stations de ravitaillement. Le parc installé en Europe devrait ainsi passer de 185 stations à hydrogène actuellement, à 3 700 stations d'ici 2030 et 15 000 d'ici 2040².

UNE AMBITION DE CROISSANCE FORTE ET RENTABLE DÈS 2021

HRS est aujourd'hui parfaitement positionné pour tirer profit de cette dynamique de marché très favorable. La Société dispose de nombreuses opportunités commerciales déjà bien avancées :

- Un carnet de commandes (contrats signés à ce jour) représentant 3 stations à livrer entre mi-2020 et mi-2022 d'un montant de 4,3 M€ ;
- **HRS** est en sélection ou négociation finale sur des appels d'offres pour 14 stations additionnelles à livrer entre 2021 et 2025, pouvant représenter un chiffre d'affaires potentiel de 17,4 M€ ;
- Des appels à projets sur lesquels **HRS** s'est positionné pour 44 projets de stations supplémentaires livrables entre 2021 et 2027, représentant un chiffre d'affaires potentiel de plus de 67 M€.

Les opportunités commerciales vont s'accélérer et **HRS** s'est fixé comme objectif de livrer 100 nouvelles stations de moyennes et grandes capacités d'ici 2025. Des revenus récurrents de maintenance et d'astreinte viendront compléter la vente des stations.

Fort de cette dynamique commerciale favorable et de solides vecteurs de croissance, **HRS** se fixe pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 10 M€ au 30 juin 2021 (vs 2,6 M€ au 30 juin 2020, entièrement réalisés sur l'activité historique), de le doubler au 30 juin 2022 et d'atteindre 85 M€ de revenus au 30 juin 2025.

HRS ambitionne d'être rentable sur toute la période du plan avec un résultat opérationnel courant positif dès l'exercice clos au 30 juin 2021 (vs -1,3 M€ au 30 juin 2020). À l'horizon du plan (30 juin 2025), **HRS** vise à générer une marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires) d'environ 20%.

LA BOURSE POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

HRS ambitionne ainsi de devenir un leader européen de la conception et de la fabrication de stations de ravitaillement en hydrogène avec un positionnement privilégié sur la mobilité lourde (poids lourds, bus, etc.), segment le plus porteur sur lequel les véhicules électriques à pile à combustible (hydrogène) sont d'ores et déjà disponibles et disposent des avantages compétitifs les plus importants face aux véhicules électriques à batterie.

Grace à son introduction en Bourse, la Société pourra déployer sa stratégie ambitieuse de développement sur trois axes :

² Source : Fuel cells and hydrogen Joint Undertaking, « Hydrogen roadmap Europe : sustainable pathway for the European energy transition » ; et Société pour la donnée 2020.





- L'accélération du déploiement commercial et international, principalement en Europe, puis aux Etats-Unis dans un deuxième temps ;
- La poursuite de la stratégie de développement et d'avance technologique ;
- L'installation d'une station pilote de grande capacité ouverte au public, véritable vitrine commerciale de l'avance technologie de HRS, couplée à une zone d'essai.

Cette zone d'essai sera installée dans la région grenobloise et accueillera une station de ravitaillement de capacité 1 tonne d'hydrogène par jour conçue en accès public. Cette zone permettra également de disposer d'une zone de production complémentaire afin d'atteindre l'objectif d'une capacité de production de 120 stations par an.



Vue d'artiste du futur centre d'essai HRS

HRS pourrait également nouer des partenariats stratégiques pour accélérer son développement et pourrait également saisir des opportunités de croissance externe en France ou en Europe, notamment pour renforcer ses parts de marché.

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Le Document d'enregistrement d'HRS, approuvé par l'AMF le 12 janvier 2021 sous le numéro I.21-001 est disponible sur les sites Internet de la Société (www.hrs-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, Zone Artisanale des Viallards, 38560 Champ-sur-Drac. Le Document d'enregistrement contient une description détaillée de la Société, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière et ses résultats, ainsi que des facteurs de risques correspondant.

FACTEURS DE RISQUES

La Société attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques », figurant dans le Document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en Bourse d'HRS sur www.hrs-bourse.com





À PROPOS D'HRS

Créé en 2004, Hydrogen-Refueling-Solutions (**HRS**), anciennement TSM, est pionnier de la mobilité hydrogène. Concepteur et fabricant européen des stations de ravitaillement en hydrogène, la Société s'est engagée depuis plus de 10 ans sur la voie de la décarbonation des transports.

Fort d'un savoir-faire et d'une expérience uniques, **HRS** a développé une gamme complète de stations de ravitaillement en hydrogène utilisables par tous types de véhicules à pile à combustible et parfaitement adaptées aux besoins d'un marché européen en forte croissance. Sur son site de Champ-sur-Drac, **HRS** est doté d'une capacité de production en série permettant d'assembler jusqu'à 60 unités par an et en un temps record, pouvant atteindre seulement 8 semaines. Lors de l'exercice 2019-2020 la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 M€. Au 31 décembre 2020, la société comptait 34 collaborateurs.

CONTACTS

Relations investisseurs

ACTUS finance & communication
Grégoire SAINT-MARC
hrs@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 94

Relations presse

ACTUS finance & communication
Anne Catherine BONJOUR
acbjour@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 93

AVERTISSEMENTS

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS dans un quelconque pays.

Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du document d'enregistrement, objet de ce communiqué et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumis ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. HYDROGEN-REFUELING-





SOLUTIONS n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future de la Société ainsi qu'à l'environnement dans lequel la Société évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle de la Société. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.

